

( 1 )

# QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

## I.

### RAPPORTS LOCAUX.

1°. **N**OM de l'endroit où est située l'école ?

Jorressens

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé ?

Un village

b. Est-ce une Commune proprement dite ? ou à quelle Commune appartient-il ?

Il fait partie de la Commune qu'on appelloit la Feigneurie de Lugnorre, qui comprend, Lugnorre, Motier, Jorressens et une partie de Mur, l'égie et d'irigée par un conseil des 24

c. De quelle Pâroisse ? de quelle Agence ressort-il ?

Paroisse de Motier  
Agence de Jorressens

d. District

D'Ayeches

e. Canton de

Fribourg.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons. )

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Village de Pégran Compris une ferme y touchante.  
Une ferme appelée la Borna

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Pégran 10 Minutes  
Borna 5 Minutes

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent ?

Pégran 11 onze  
Jorressens 19 dix-neuf

Observations La Population y augmentera beaucoup par les mariages qui s'y sont fait depuis peu d'années. De plus neuf enfans des Citoyens de ce lieu qui sont dehors et qui à tous momens peuvent être dans le cas de rentrer.

Jorressens

Eloignement des écoles voisines par un autre lieu en conséquence

leur nom

leur distance

II

INSTRUCION

Il faut en outre dans chaque école un maître et un adjoint. Le maître ou l'adjoint ne peut être nommé que par le conseil de l'école. Le conseil de l'école est composé de quatre membres. Les membres du conseil de l'école sont élus par les citoyens de l'école. Le conseil de l'école se réunit tous les ans. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale.

Il faut en outre dans chaque école un maître et un adjoint. Le maître ou l'adjoint ne peut être nommé que par le conseil de l'école. Le conseil de l'école est composé de quatre membres. Les membres du conseil de l'école sont élus par les citoyens de l'école. Le conseil de l'école se réunit tous les ans. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale.

Il faut en outre dans chaque école un maître et un adjoint. Le maître ou l'adjoint ne peut être nommé que par le conseil de l'école. Le conseil de l'école est composé de quatre membres. Les membres du conseil de l'école sont élus par les citoyens de l'école. Le conseil de l'école se réunit tous les ans. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale.

Jorressens

Eloignement des écoles voisines par un autre lieu en conséquence

leur nom

leur distance

III

RELATIONS PERSONNELLES

Il faut en outre dans chaque école un maître et un adjoint. Le maître ou l'adjoint ne peut être nommé que par le conseil de l'école. Le conseil de l'école est composé de quatre membres. Les membres du conseil de l'école sont élus par les citoyens de l'école. Le conseil de l'école se réunit tous les ans. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale.

Il faut en outre dans chaque école un maître et un adjoint. Le maître ou l'adjoint ne peut être nommé que par le conseil de l'école. Le conseil de l'école est composé de quatre membres. Les membres du conseil de l'école sont élus par les citoyens de l'école. Le conseil de l'école se réunit tous les ans. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale.

Il faut en outre dans chaque école un maître et un adjoint. Le maître ou l'adjoint ne peut être nommé que par le conseil de l'école. Le conseil de l'école est composé de quatre membres. Les membres du conseil de l'école sont élus par les citoyens de l'école. Le conseil de l'école se réunit tous les ans. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale. Le conseil de l'école a le droit de proposer et de voter sur les propositions de l'administration communale.



( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms. *Lugnorre. Mur. Motier. Cuorefin Montet Graz*

b. Leurs distances réciproques. De Jorressens à icelles à

observations De Jorressens aux écoles circonvoisines les chemins en hyver est extrêmement mauvais et presque impraticables. Sur tout en tems de neige et pluie il est impraticable par des enfans d'autant que

Lugnorre	$\frac{1}{2}$	Lieue
Mur	$\frac{3}{4}$	
Motier	$\frac{3}{4}$	
Cuorefin	1	
Montet	1	
Graz	1	

II. le village est situé dans un lieu un peu isolé, derrière le mont de Vuilly

**I N S T R U C T I O N .**

# 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?   
 1° à lire et à prier Dieu  
 2° à écrire, orthographe, chiffrer et calculer  
 3° les principes de Religion en leur faisant apprendre des Catechismes Passages de l'écriture, et les psaumes  
 4° Enfin la musique des psaumes, et les exhortations et enseignemens sur leurs devoirs et conduites en tous tems et occasions

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?   
 Des le 1<sup>er</sup> Novembre Jusqu'à après Pâque et apres cela une fois par semaine et lorsqu'on ne peut aller aux travaux de la campagne

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?   
 Bible. Catechismes. Psaumes. &c

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?   
 assez bien

9°. Durée de l'école chaque jour?   
 Des le matin à huit heures Jusqu'à midi depuis une heure Jusqu'à quatre

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?   
 Distribués

**I I I .**

**R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .**

11°. Instituteurs.   
 a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?   
 Apres un examen subit, par devant une députation du conseil et du Consistoire ou tous les aspirants furent invités longtems à l'avance par Publications, le Baillif a donné le brevet à celui qui a été déclaré avoir le plus de capacité  
 b. D'où est-il?   
 de Nant District de Morat, observé que Jorressens étoit du Bailliage de Morat  
 c. Son nom   
 Jean Leliet. David Brolley de Lugnore.

# observations sur le 5°. outre les fonctions de l'école les Régens de la paroisse sont tenus de lire dans l'église. Dans l'écriture sainte soit la Bible, avant le service divin et de conduire le chant des Psaumes puisqu'il n'y a pas d'instrumens de Musique



( 3 )

- d. Son âge. *25 ans*
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *7 ans 4 mois*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *Il n'a été nulle part à nulle autre vocation puisque D'école il est devenu la même année Instituteur ou Regent sa vocation étoit l'Agriculture*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *Point de ~~autres~~ fonctions que l'Agriculture en été*
- 12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?
- a. En hiver, } soit garçons ou filles. *12 = Dix neuf*
- b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? *Point*
- b. Quelle en est la valeur? *0*
- c. Source des revenus. *0*
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *Non*
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *Rien*
- 15°. Bâtiment de l'école.
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *Vieux et un peu délabré*
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *Il n'y a qu'une chambre pour l'école et le logement du Regt. dans un bâtiment de Commune destiné à cet usage*
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix? *Non*
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *Le Conseil soit les Régisseurs de la Commune*



( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

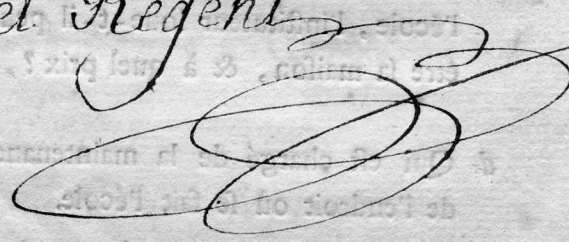
3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Du gouvernement Bled 20 Bichet pris au grenier de  
Ludresin  
Avoine 20 Bichet prise à Stenches  
le tout aux frais de l'Instituteur  
En argent 12  
de la commune 31 Sols 5*

*Ce qui est payé par la commune est tiré des revenus  
des Biens Communaux*

*Telle est la pension. sans bois. sans terres ni  
autres bénéfices quelconques*

*Expédié ce 16 Mars 1799 Jean Pellet Régent*



RAPPORTS ECONOMIQUES  
 13. Biens & fonds de chaque école  
 14. Prix de l'école; payé par le  
 15. Bâtiment de l'école  
 16. Quel en est l'état, est-il neuf ou  
 vieux, ou délabré?  
 17. N'y a-t-il dans l'école pour l'é-  
 cole, dans quel bâtiment?

*Reçu*